

**Monsieur Jean-Louis AMAT**  
Sous-préfet d'Arcachon  
55, bld du Général Leclerc  
33120 ARCACHON

Lège-Cap Ferret, le 8 octobre 2024

Lettre envoyée par mail à : [jean-louis.amat@gironde.gouv.fr](mailto:jean-louis.amat@gironde.gouv.fr), [laure.tessevre@gironde.gouv.fr](mailto:laure.tessevre@gironde.gouv.fr)  
**Objet : Réunion du comité de concertation et d'association pour la révision du plan de prévention des risques littoraux de Lège Cap-Ferret**

Monsieur le Sous Préfet,

Suite à la sixième réunion du comité de Concertation et d'Association (CoCoAs) qui s'est tenu le vendredi 4 octobre dernier,

- Alors même que nous Associatifs avons au préalable adressé aux membres de ce CoCoAs, plusieurs courriers documentés demandant la prise en compte de points précis impactant directement cette révision du PPRL ;
- Étant entendu que la signification des mots concertation et association explicitement rappelés dans le titre de ce comité est connue de tous et engage tous les membres ;
- Constatant avec colère le simulacre de réunion qui nous a été proposé vendredi, aux frais du contribuable et des bénévoles associatifs, sans qu'aucun des sujets impactants que nous avons préalablement soulevés n'ait été sinon travaillés par les institutionnels, du moins abordés ;

Nous vous informons très officiellement dénoncer cette pratique, extrêmement dégradante pour nous associatifs, qui déconsidère vos fonctions institutionnelles.

En fin de réunion, le maire vous a demandé des travaux scientifiques supplémentaires sur la côte nord-ouest ainsi qu'une ou plusieurs réunions avec les associations de propriétaires de cette zone. C'est là reconnaître l'existence d'un zonage cartographique qui nous a été caché lors de la réunion. Nous vous en demandons communication par retour au regard des principes rappelés du CoCoAs.

Ainsi par ce courrier, nous vous demandons de vous positionner clairement sur l'intérêt de ce CoCoAs que nous quitterons sans réponse probante de votre part pour ne pas cautionner de telles pratiques.

Très respectueusement,

**S.A.S "CARPENIEN"**



Association de Défense de la Pointe du Cap-Ferret

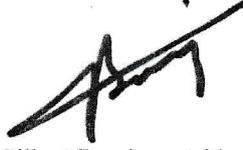


Benoit Bartherotte, président



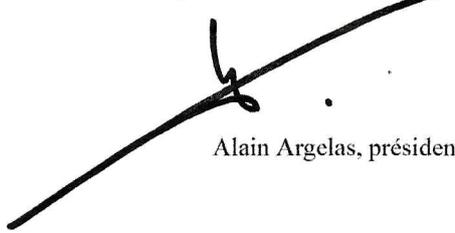
Jean-Lionnel Clamadieu, président

Comité de Défense et de Protection de la Presqu'île du Cap-Ferret



Gilbert Baurin, président

Syndicat arcachonnais professionnel des marins et armateurs professionnels



Alain Argelas, président

Association des riverains du Mimbeau



Cyril Treuil, président

*Copie :*

- *Aux membres du CoCoAs*
- *Aux membres de nos associations*
- *À Monsieur Michel Barnier, premier ministre, auteur de la loi n°95-101 prescrivant l'élaboration des plans de prévention des risques (PPR)*
- *Monsieur le Préfet*
- *Madame la Députée*